

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE

Dakar, le

Le Coordonnateur

A l'attention de Madame le Ministre,

**Objet : Compte rendu des travaux de la 4^{ème}
Commission de Partenariat entre la
République du Sénégal et le Grand
Duché de Luxembourg**

La 4^{ème} Commission de Partenariat entre la République du Sénégal et le Grand Duché de Luxembourg s'est tenue à Dakar, le **Vendredi 09 Décembre 2005 à l'Hôtel Savana de Dakar.**

A cette occasion, une forte délégation luxembourgeoise conduite par **Monsieur Jean Louis Giles, Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire** et composée de Députés et d'une vingtaine de personnalités a séjourné dans notre pays.

Cette délégation a eu à visiter des projets dans le domaine de **l'Hydraulique villageoise, de l'Enseignement technique surtout féminin, de la Santé et de la Lutte contre la pauvreté.**

A cet effet, il a été organisé à Saint-Louis, **une exposition de produits des femmes** suivie d'un **forum sur les réalisations et perspectives du Fonds de Développement Local (FDL)** exécuté par le PAREP dans l'axe Nord.

Cette rencontre a permis à la délégation luxembourgeoise d'apprécier avec satisfaction **les résultats du FDL1 et du FDL2 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté sous l'égide du MFFDS.**

S'agissant des travaux de la 4^{ème} Commission, ils ont été marqués par la présence du **Ministre sénégalais chargé de la Coopération Internationale et de la Coopération décentralisée, Monsieur Lamine BA, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances.**

Au cours de cette réunion, les deux parties ont eu à examiner **d'une part l'évaluation opérationnelle et financière du Programme Indicatif de Coopération (PIC) 2002-2006 et d'autre part les orientations et les axes du PIC 2007-2011.**

En ce qui concerne le 1^{er} point, les 2 parties ont eu à saluer les résultats encourageants enregistrés dans les secteurs suivants :

- **la Santé de base**
- **l'hydraulique rurale et l'assainissement**
- **l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'insertion socio-professionnelle**
- **l'appui à la société civile**
- **la décentralisation et la bonne gouvernance et**
- **la lutte contre la pauvreté.**

S'agissant de ce dernier domaine, l'équipe du FDL/PAREP a eu à faire une présentation sur ses objectifs et réalisations.

L'examen du 2^{ème} point, relatif au PIC 2007-2011, les deux parties conviennent pour les cinq ans à venir de poursuivre leur coopération au développement dans le respect de la politique nationale du Sénégal et dans l'optique de la **réalisation des OMD.**

A cet effet, l'objectif global retenu est la « **Réduction de la Pauvreté** » tel qu'il est analysé dans le DSRP. Cet objectif principal servira de fil conducteur pour toutes les interventions de la Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg.

Le PIC 2007-2011 offrira ainsi l'opportunité d'élargir le partenariat déjà amorcé entre le PNUD, la Coopération Luxembourgeoise et le MFFDS à travers la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté pour asseoir une mise en œuvre concertée et coordonnée des actions de lutte contre la pauvreté notamment en ce qui concerne :

1. le renforcement des capacités des OCB
2. l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base
3. la mise en place de mécanismes de financement de proximité permettant le développement d'AGR
4. le développement d'un système d'information et de Suivi de la pauvreté au niveau décentralisé.

Par ailleurs, il sera mis l'accent sur d'autres axes prioritaires à savoir :

❖ **les secteurs sociaux que sont :**

- a) l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'insertion socio professionnelle
- b) la santé de base dans sa dimension santé de la reproduction
- c) l'hydraulique rurale et l'assainissement.

- ❖ **Les groupes cibles** : la satisfaction des besoins fondamentaux des groupes les plus vulnérables de la société dans les zones de concentration de la coopération bilatérale.
- ❖ **La prise en compte de thématiques transversales** que sont le **Genre**, **l'Environnement** et la **Bonne Gouvernance**, le Transfert de Savoir Faire.

Ces différents centres d'intérêt feront l'objet d'un processus participatif de planification technique et budgétaire dans les mois à venir. **Une enveloppe de 34,2 Millions d'Euros soit 25 Milliards de F CFA est prévue à cet effet.**

En conclusion, je voudrais saluer le rôle et le plan stratégique reconnus à notre département (**page 7 du PIC 2007-2011**) rendus possibles grâce au **soutien politique de Madame le Ministre qui a permis à la CSO-PLCP et au FDL de Saint-Louis, de marquer leur leadership à travers des résultats constatés sur le terrain**

Respectueusement

Ousmane KA